

FAMILLES D'ACCUEIL

Vivez une aventure humaine et enrichissante par l'accueil d'un ou plusieurs enfants dans votre foyer



« Être famille d'accueil, c'est s'occuper au quotidien d'enfants venus d'ailleurs, reconnaître les limites et les difficultés de chacun, créer une vie harmonieuse pour tous, sans vouloir brusquer les choses ... »

Une belle école de vie où se mélangent satisfaction, difficulté, joie, incompréhension, espoir, surprise, doute, affection, déception, complicité, adaptation, remise en question, relation, amour. »

Témoignage d'une famille d'accueil

Prochaine séance d'informations :

Le lundi 2 décembre 2019

À 18h30

Service cantonal de la jeunesse

Avenue Ritz 31 à Sion

Plus d'infos sur :

<https://www.vs.ch/web/scj/famillesdaccueil>



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

L'Office pour la protection de l'enfant vous accompagne dans le but d'offrir un foyer temporaire à un enfant ou à un adolescent

Le rôle de la famille d'accueil est de :

- Partager son foyer, en attendant que la situation familiale du jeune se stabilise.
- Tisser un lien de confiance avec l'enfant accueilli
- Transmettre des valeurs éducatives
- Tenir compte des particularités de l'enfant et de ses parents biologiques, sans jugement
- Collaborer avec une équipe pluridisciplinaire, afin de favoriser un placement bienveillant et constructif
- Respecter la confidentialité
- S'engager à suivre une formation continue

Types d'accueil

Vous avez la possibilité de choisir :

- Accueil plein-temps, de court, moyen ou long terme ;
- Accueil relais, durant les week-ends et/ou les vacances ;
- Accueil d'urgence pour une durée de 0 à 14 jours maximum

Vous pouvez également préciser les tranches d'âges adaptées à votre dynamique familiale.

Toute proposition d'accueil peut être acceptée ou refusée.

Formation

Toutes les familles d'accueil agréées sont tenues de suivre une formation. Celle-ci s'organise comme suit :

- Deux jours et une soirée de formation de base
- Une soirée de formation continue chaque année

A cela s'ajoutent diverses formations facultatives ainsi que des soirées de supervisions mensuelles.

Défraiement

Afin de pouvoir assurer la prise en charge des enfants accueillis, les familles d'accueil bénéficient d'un défraiement pour l'accueil de l'enfant

Soutien

En tant que famille d'accueil, vous êtes accompagnés par le secteur familles d'accueil et les intervenants en protection de l'enfant

Vous êtes célibataire, en couple, en famille ou grands-parents désireux d'accueillir un ou plusieurs enfants ?

Prenez contact avec le secteur famille d'accueil :

Stéphanie MORET | Nancy GAMMALDI

027 606 48 12 | 027 606 48 13

stephanie.moret@admin.vs.ch | nancy.gammaldi@admin.vs.ch